

La facturation du contrat d'achat S21

Ce document est interactif !
Cliquez sur le pavé correspondant à votre situation pour retrouver les éléments adaptés à votre installation !



Mon installation est de puissance
< 36 kWc

Mes relèves sont en index

Mon installation est de puissance \geq
36 kWc et < 100 kWc

Mes relèves sont en courbe de charge

Mon installation est de puissance
> 100 kWc

La facturation du contrat d'achat S21

Mon installation est de puissance
< 36 kWc

Mes relèves sont en index

Je suis assujetti à la TVA

Mon installation est de puissance \geq
36 kWc et < 100 kWc

Mes relèves sont en courbe de charge

Je ne suis pas assujetti à la TVA

Mon installation est de puissance
> 100 kWc



*Je vérifie mon régime
d'assujettissement à la TVA
dans mon contrat signé à
l'article 6

La facturation du contrat d'achat S21

Mon installation est de puissance
< 36 kWc

Mes relèves sont en index

Je suis assujetti à la TVA

Je bénéficie d'une prime à
l'intégration paysagère

Mon installation est de puissance \geq
36 kWc et < 100 kWc

Mes relèves sont en courbe de charge

Je ne suis pas assujetti à la TVA

Je ne bénéficie pas d'une prime à
l'intégration paysagère

Mon installation est de puissance
> 100 kWc



La facturation du contrat d'achat S21

Mon installation est de puissance
< 36 kWc

Mes relèves sont en index

Je suis assujetti à la TVA

Je bénéficie d'une prime à
l'intégration paysagère

Il s'agit de ma première facture

Mon installation est de puissance \geq
36 kWc et < 100 kWc

Mes relèves sont en courbe de charge

Je ne suis pas assujetti à la TVA

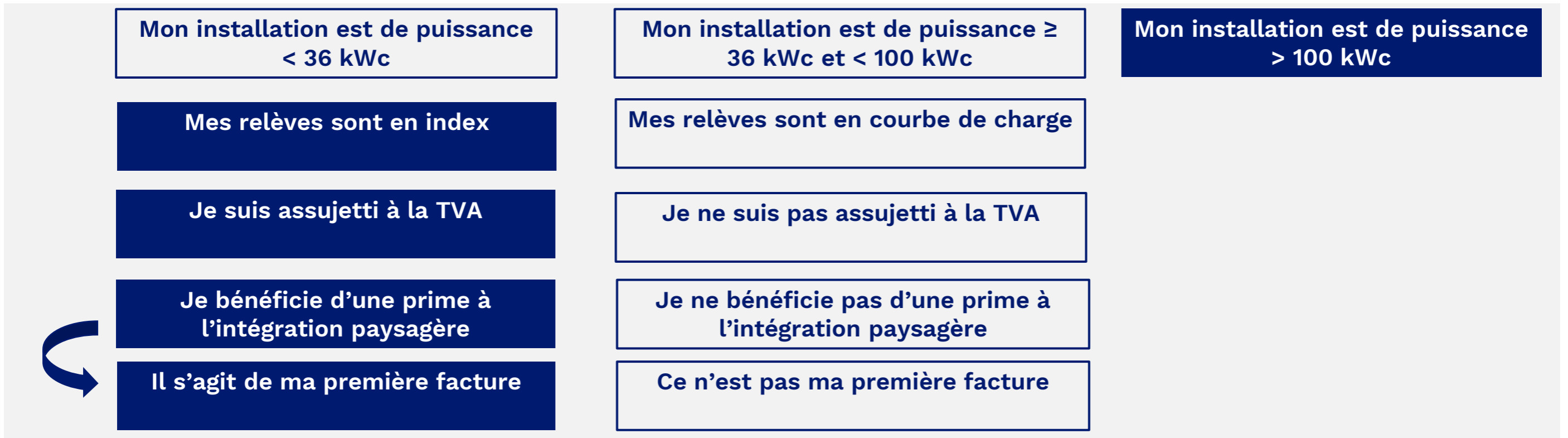
Je ne bénéficie pas d'une prime à
l'intégration paysagère

Ce n'est pas ma première facture

Mon installation est de puissance
> 100 kWc



La facturation du contrat d'achat S21



- Je facture **mensuellement** ma production à date anniversaire de mise en service de mon installation :
 - [Bien relever mon compteur électronique](#)
 - [Bien relever mon compteur Linky](#)
- Je facture ma prime d'intégration paysagère en totalité sur la même facture que celle de ma production

Ma facture ne peut être effectuée sur l'espace producteur : je télécharge mon modèle de facture, la complète et la renvoie par courrier.

- Le guide « [Réussir ma facture papier](#) » est à ma disposition pour m'aider.

La facturation du contrat d'achat S21

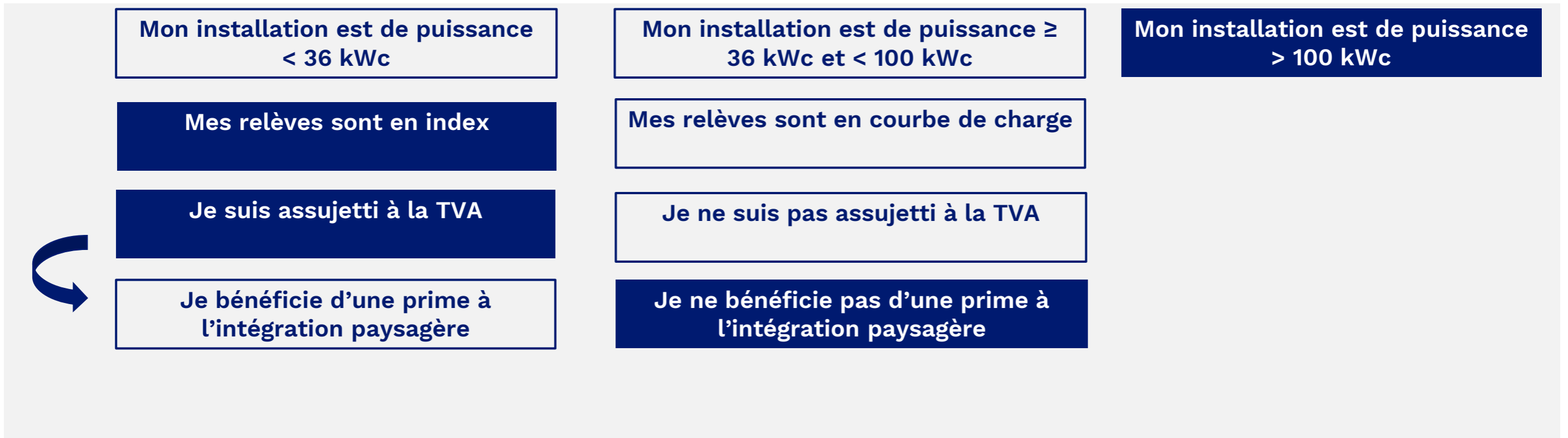


- Je facture mensuellement ma production à date anniversaire de mise en service de mon installation :
 - [Bien relever mon compteur électronique](#)
 - [Bien relever mon compteur Linky](#)
- Ma prime d'intégration paysagère a été versée en totalité lors de ma première facturation : je ne la facture plus.

Plus simple, plus rapide : je facture en ligne [sur mon espace producteur](#) !

- Je retrouve tous les guides pour [la facturation en ligne](#) sur le site edf-oa.fr
- Je ne peux pas facturer en ligne : je télécharge [mon modèle de facture](#).

La facturation du contrat d'achat S21



- Je facture **mensuellement** ma production à date anniversaire de mise en service de mon installation :
 - [Bien relever mon compteur électronique](#)
 - [Bien relever mon compteur Linky](#)

Plus simple, plus rapide : je facture en ligne [sur mon espace producteur](#) !

- Je retrouve tous les guides pour [la facturation en ligne](#) sur le site edf-oa.fr
- Je ne peux pas facturer en ligne : je télécharge [mon modèle de facture](#).

La facturation du contrat d'achat S21

Mon installation est de puissance
< 36 kWc

Mes relèves sont en index

Je suis assujetti à la TVA

Je bénéficie d'une prime à
l'intégration paysagère

Mon installation est de puissance \geq
36 kWc et < 100 kWc

Mes relèves sont en courbe de charge

Je ne suis pas assujetti à la TVA

Je ne bénéficie pas d'une prime à
l'intégration paysagère

Mon installation est de puissance
> 100 kWc



La facturation du contrat d'achat S21

Mon installation est de puissance
< 36 kWc

Mes relèves sont en index

Je suis assujetti à la TVA

Je bénéficie d'une prime à
l'intégration paysagère

Il s'agit de ma première facture

Mon installation est de puissance \geq
36 kWc et < 100 kWc

Mes relèves sont en courbe de charge

Je ne suis pas assujetti à la TVA

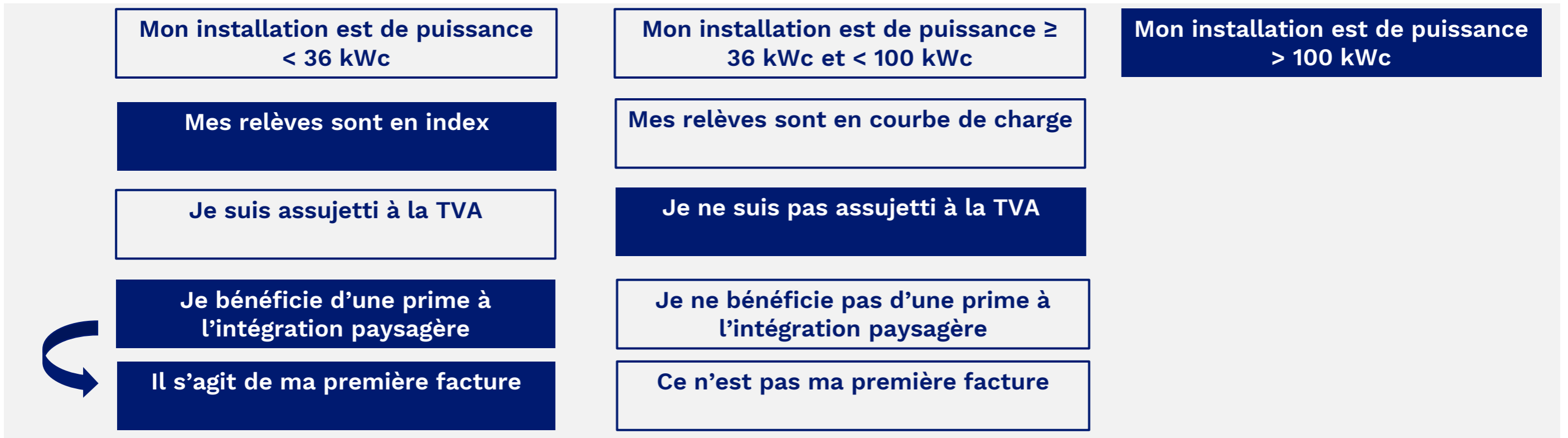
Je ne bénéficie pas d'une prime à
l'intégration paysagère

Ce n'est pas ma première facture

Mon installation est de puissance
> 100 kWc



La facturation du contrat d'achat S21



- Je facture **mensuellement** ma production à date anniversaire de mise en service de mon installation :
 - [Bien relever mon compteur électronique](#)
 - [Bien relever mon compteur Linky](#)
- Je facture ma prime d'intégration paysagère en totalité sur la même facture que celle de ma production

Ma facture ne peut être effectuée sur l'espace producteur : je télécharge [mon modèle de facture](#), la complète et la renvoie par courrier.

- Le guide « [Réussir ma facture papier](#) » est à ma disposition pour m'aider.

La facturation du contrat d'achat S21

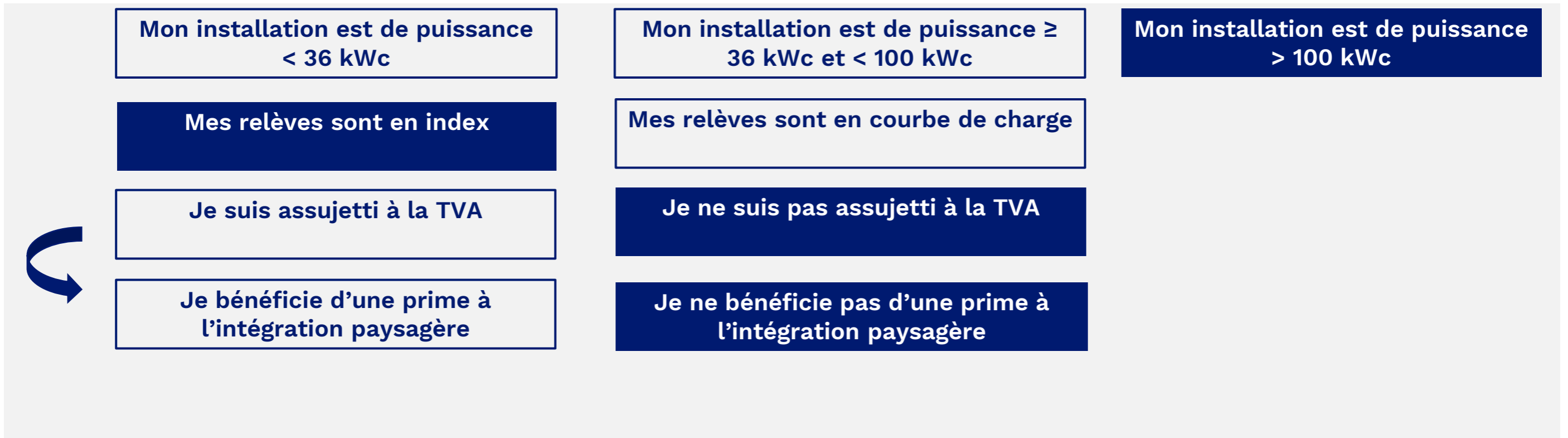


- Je facture mensuellement ma production à date anniversaire de mise en service de mon installation :
 - [Bien relever mon compteur électronique](#)
 - [Bien relever mon compteur Linky](#)
- Ma prime d'intégration paysagère a été versée en totalité lors de ma première facturation : je ne la facture plus.

Plus simple, plus rapide : je facture en ligne [sur mon espace producteur](#) !

- Je retrouve tous les guides pour [la facturation en ligne](#) sur le site edf-oa.fr
- Je ne peux pas facturer en ligne : je télécharge [mon modèle de facture](#).

La facturation du contrat d'achat S21



- Je facture **mensuellement** ma production à date anniversaire de mise en service de mon installation :
 - [Bien relever mon compteur électronique](#)
 - [Bien relever mon compteur Linky](#)

Plus simple, plus rapide : je facture en ligne [sur mon espace producteur](#) !

- Je retrouve tous les guides pour [la facturation en ligne](#) sur le site edf-oa.fr
- Je ne peux pas facturer en ligne : je télécharge [mon modèle de facture](#).

La facturation du contrat d'achat S21



Mon installation est de puissance
< 36 kWc

Mes relèves sont en index

Je suis assujetti à la TVA

Mon installation est de puissance \geq
36 kWc et < 100 kWc

Mes relèves sont en courbe de charge

Je ne suis pas assujetti à la TVA

Mon installation est de puissance
> 100 kWc



*Je vérifie mon régime
d'assujettissement à la TVA
dans mon contrat signé à
l'article 6

La facturation du contrat d'achat S21

Mon installation est de puissance
< 36 kWc

Mes relèves sont en index

Je suis assujetti à la TVA

Je bénéficie d'une prime à
l'intégration paysagère

Mon installation est de puissance \geq
36 kWc et < 100 kWc

Mes relèves sont en courbe de charge

Je ne suis pas assujetti à la TVA

Je ne bénéficie pas d'une prime à
l'intégration paysagère

**Mon installation est de puissance
> 100 kWc**



La facturation du contrat d'achat S21

Mon installation est de puissance
< 36 kWc

Mes relèves sont en index

Je suis assujetti à la TVA

**Je bénéficie d'une prime à
l'intégration paysagère**

Il s'agit de ma première facture

Mon installation est de puissance \geq
36 kWc et < 100 kWc

Mes relèves sont en courbe de charge

Je ne suis pas assujetti à la TVA

Je ne bénéficie pas d'une prime à
l'intégration paysagère

Ce n'est pas ma première facture

**Mon installation est de puissance
> 100 kWc**



La facturation du contrat d'achat S21

Mon installation est de puissance < 36 kWc	Mon installation est de puissance \geq 36 kWc et < 100 kWc	Mon installation est de puissance > 100 kWc
Mes relèves sont en index	Mes relèves sont en courbe de charge	
Je suis assujetti à la TVA	Je ne suis pas assujetti à la TVA	
Je bénéficie d'une prime à l'intégration paysagère	Je ne bénéficie pas d'une prime à l'intégration paysagère	
Il s'agit de ma première facture	Ce n'est pas ma première facture	



- Je facture **mensuellement** ma production à date anniversaire de mise en service de mon installation :
 - J'attends la publication par Enedis des relèves en **courbe de charge** couvrant l'intégralité de la période de facturation du 1er jour de facturation (2h du matin) au lendemain du dernier jour de facturation (2h du matin).
 - J'établis ma facture sur la base de la **quantité nette de perte écrêtée** (Injection - Sous tirage) produite.
- Je facture ma prime d'intégration paysagère en totalité sur la même facture que celle de ma production

Ma facture ne peut être effectuée sur l'espace producteur : je télécharge mon modèle de facture, la complète et la renvoie par courrier.

- Le guide « [Réussir ma facture papier](#) » est à ma disposition pour m'aider.

La facturation du contrat d'achat S21

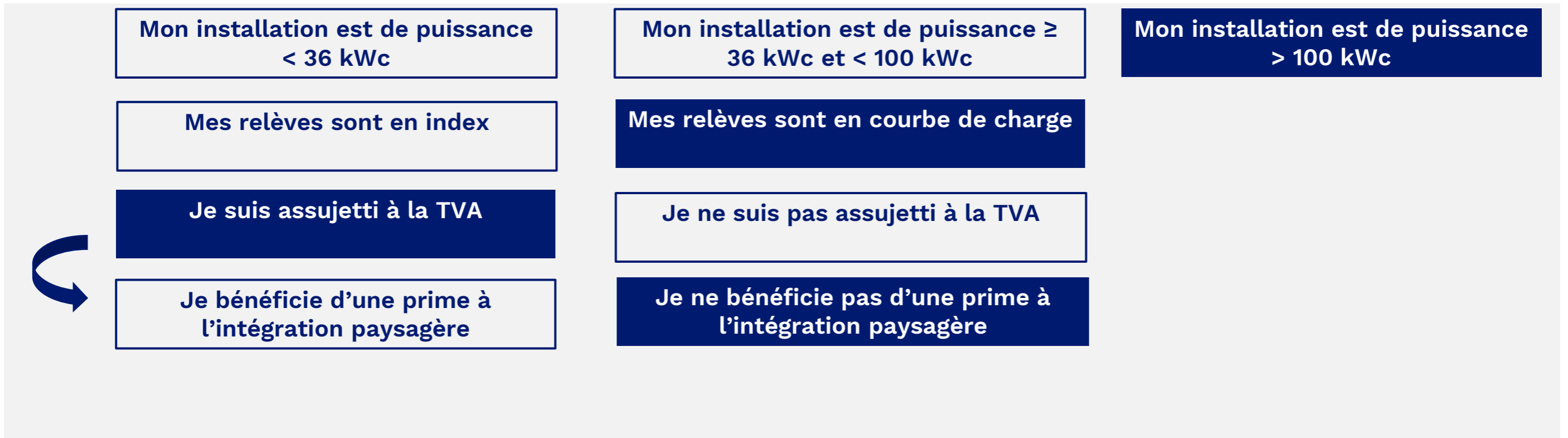


- Je facture **mensuellement** ma production à date anniversaire de mise en service de mon installation :
 - J'attends la publication par Enedis des relèves en **courbe de charge** couvrant l'intégralité de la période de facturation du 1er jour de facturation (2h du matin) au lendemain du dernier jour de facturation (2h du matin).
 - J'établis ma facture sur la base de la **quantité nette de perte écrêtée** (Injection - Sous tirage) produite.
- Ma prime d'intégration paysagère a été versée en totalité lors de ma première facturation : je ne la facture plus.

Plus simple, plus rapide : je facture en ligne [sur mon espace producteur !](#)

- Je retrouve tous les guides pour [la facturation en ligne](#) sur le site edf-oa.fr
- Je ne peux pas facturer en ligne : je télécharge [mon modèle de facture](#).

La facturation du contrat d'achat S21

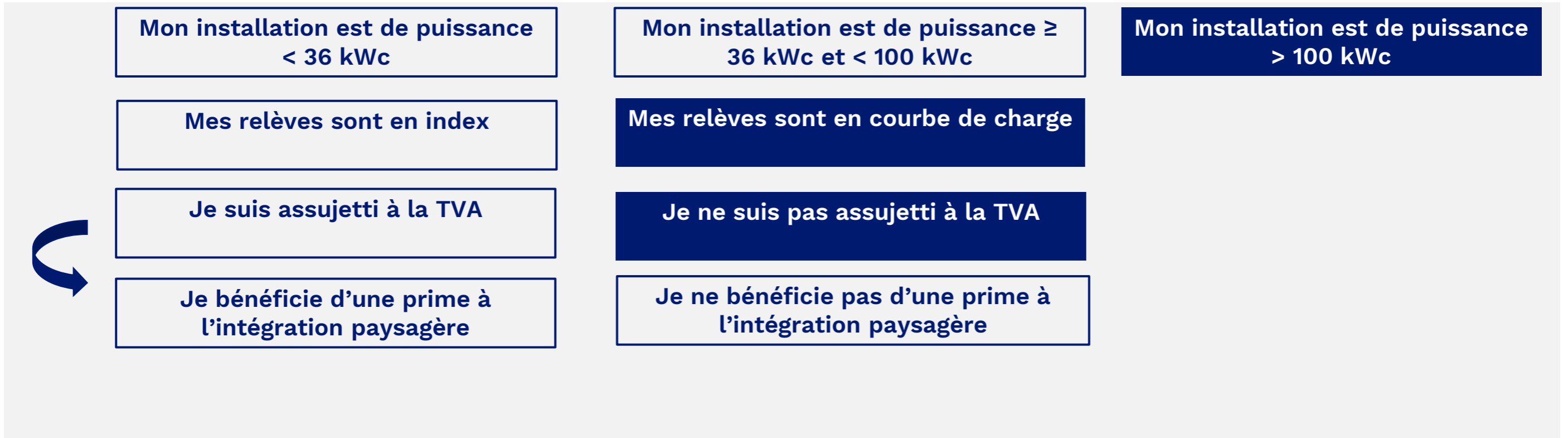


- Je facture **mensuellement** ma production à date anniversaire de mise en service de mon installation :
 - J'attends la publication par Enedis des relèves en **courbe de charge** couvrant l'intégralité de la période de facturation du 1er jour de facturation (2h du matin) au lendemain du dernier jour de facturation (2h du matin).
 - J'établis ma facture sur la base de la **quantité nette de perte écrêtée** (Injection - Sous tirage) produite.

Plus simple, plus rapide : je facture en ligne [sur mon espace producteur](#) !

- Je retrouve tous les guides pour [la facturation en ligne](#) sur le site edf-oa.fr
- Je ne peux pas facturer en ligne : je télécharge [mon modèle de facture](#).

La facturation du contrat d'achat S21



La facturation du contrat d'achat S21



La facturation du contrat d'achat S21

Mon installation est de puissance < 36 kWc	Mon installation est de puissance \geq 36 kWc et < 100 kWc	Mon installation est de puissance > 100 kWc
Mes relèves sont en index	Mes relèves sont en courbe de charge	
Je suis assujetti à la TVA	Je ne suis pas assujetti à la TVA	
Je bénéficie d'une prime à l'intégration paysagère	Je ne bénéficie pas d'une prime à l'intégration paysagère	
Il s'agit de ma première facture	Ce n'est pas ma première facture	



- Je facture **mensuellement** ma production à date anniversaire de mise en service de mon installation :
 - J'attends la publication par Enedis des relèves en **courbe de charge** couvrant l'intégralité de la période de facturation du 1er jour de facturation (2h du matin) au lendemain du dernier jour de facturation (2h du matin).
 - J'établis ma facture sur la base de la **quantité nette de perte écrêtée** (Injection - Sous tirage) produite.
- Je facture ma prime d'intégration paysagère en totalité sur la même facture que celle de ma production

Ma facture ne peut être effectuée sur l'espace producteur : je télécharge mon modèle de facture, la complète et la renvoie par courrier.

- Le guide « [Réussir ma facture papier](#) » est à ma disposition pour m'aider.

La facturation du contrat d'achat S21

Mon installation est de puissance < 36 kWc	Mon installation est de puissance \geq 36 kWc et < 100 kWc	Mon installation est de puissance > 100 kWc
Mes relèves sont en index	Mes relèves sont en courbe de charge	
Je suis assujetti à la TVA	Je ne suis pas assujetti à la TVA	
Je bénéficie d'une prime à l'intégration paysagère	Je ne bénéficie pas d'une prime à l'intégration paysagère	
Il s'agit de ma première facture	Ce n'est pas ma première facture	

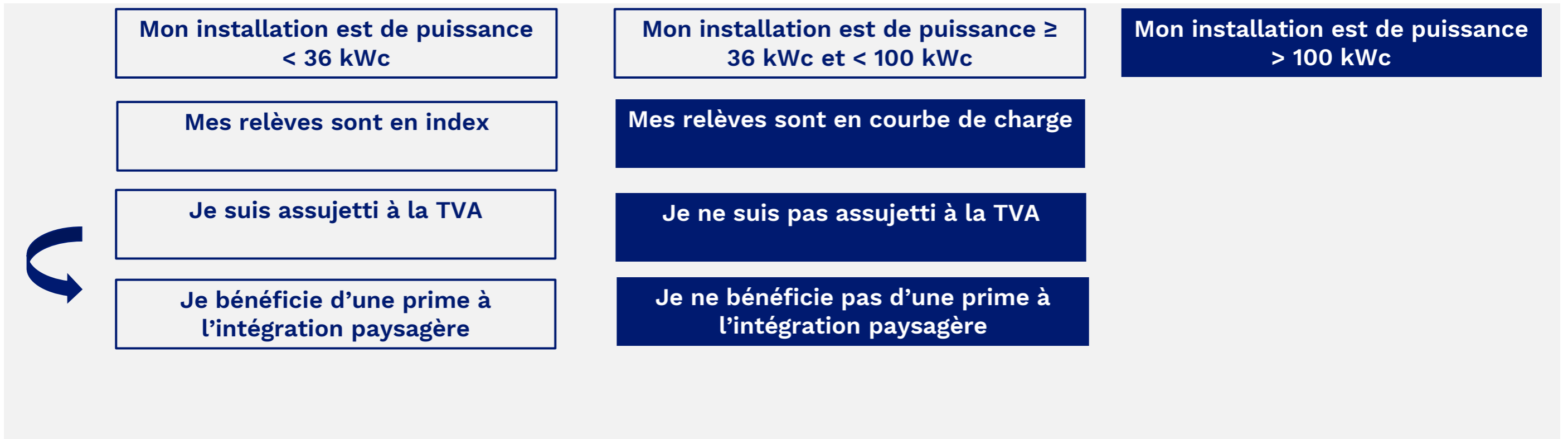


- Je facture mensuellement ma production à date anniversaire de mise en service de mon installation :
 - J'attends la publication par Enedis des relèves en **courbe de charge** couvrant l'intégralité de la période de facturation du 1er jour de facturation (2h du matin) au lendemain du dernier jour de facturation (2h du matin).
 - J'établis ma facture sur la base de la **quantité nette de perte écrêtée** (Injection - Sous tirage) produite.
- Ma prime d'intégration paysagère a été versée en totalité lors de ma première facturation : je ne la facture plus.

Plus simple, plus rapide : je facture en ligne [sur mon espace producteur !](#)

- Je retrouve tous les guides pour [la facturation en ligne](#) sur le site edf-oa.fr
- Je ne peux pas facturer en ligne : je télécharge [mon modèle de facture](#).

La facturation du contrat d'achat S21



- Je facture **mensuellement** ma production à date anniversaire de mise en service de mon installation :
 - J'attends la publication par Enedis des relèves en **courbe de charge** couvrant l'intégralité de la période de facturation du 1er jour de facturation (2h du matin) au lendemain du dernier jour de facturation (2h du matin).
 - J'établis ma facture sur la base de la **quantité nette de perte écrêtée** (Injection - Sous tirage) produite.

Plus simple, plus rapide : je facture en ligne [sur mon espace producteur](#) !

- Je retrouve tous les guides pour [la facturation en ligne](#) sur le site edf-oa.fr
- Je ne peux pas facturer en ligne : je télécharge [mon modèle de facture](#).